



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	38	10	1

**OBJET : 06-1 - QUARTIER DES
COMBES - DÉNOMINATION D'UNE VOIE
"RUE DU BON AIR" - APPROBATION**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

254514

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 06 OCT. 2017

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 17 OCT. 2017

Pour le Maire,




A. CLAVERIE
Directeur

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 29 septembre 2017

Le vendredi 29 septembre 2017 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 22/09/17, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Jacques GENTE, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Patrick DULBECCO, M. Serge AMAR, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOU, M. Marc FOSSOUD, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, M. Eric PAUGET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, Mme Cécile DUMAS

Procurations

M. André-Luc SEITHER à Mme Anne-Marie DUMONT
Mme Martine SAVALLI à Mme Anne-Marie BOUSQUET
M. Alain CHAUSSARD à Mme Jacqueline BOUFFIER
M. Gérald LACOSTE à M. Marc FOSSOUD
Mme Sophie NASICA à Mme Nathalie DEPETRIS
M. Bernard DELIQUAIRE à M. Jacques GENTE
Mme Vanessa LELLOUCHE à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP
M. Mickael URBANI à M. Patrice COLOMB
Mme Agnès GAILLOT à Mme Khéra BADAOU
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : Mme Rachel DESBORDES

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

06-1 - QUARTIER DES COMBES - DÉNOMINATION D'UNE VOIE "RUE DU BON AIR" - APPROBATION

Commission(s) : DEPLACEMENTS URBAINS - STATIONNEMENT - INFRASTRUCTURES

Des problèmes de stationnement et de sécurité sur la nouvelle voie qui longe la résidence « Le Bel Air », au 1465 chemin des Combes, ainsi que des difficultés liées à l'adressage postal ont été signalés par le Cabinet Robaldo, syndic de cette résidence.

Afin de compléter la dénomination des voies, d'améliorer sensiblement la localisation des habitations ou des propriétés, ainsi que l'accessibilité de ce quartier pour les personnes ou les services qui ont besoin de se déplacer et se repérer aisément (riverains, services publics, services d'urgence, pompiers, médecins, police, etc.), il est souhaitable de baptiser cette voie actuellement non dénommée.

Une consultation avait été lancée auprès des riverains au cours du dernier trimestre 2016. A cette occasion, deux choix avaient été proposés à tous les riverains par le Syndic de la copropriété, mais à l'issue de cette consultation, c'est une troisième proposition qui a été retenue, à savoir : "**Rue du Bon Air**"

Il est donc proposé, conformément au souhait des riverains de cette voie, située sur la parcelle cadastrale DR 213, prenant accès sur le chemin des Combes, à l'angle Sud Est de la résidence "Le Bel Air" , le nom suivant : "**Rue du Bon Air**"

Cette démarche revêtant un intérêt public local certain, dans la mesure où cette nouvelle dénomination ne vient pas interférer avec des dénominations existantes et qu'elle répond à un intérêt général en favorisant la localisation des propriétés et l'accessibilité de ce quartier, il peut être envisagé d'adopter cette proposition de dénomination.

OUI CET EXPOSÉ

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité,

- **APPROUVE** la nouvelle dénomination de la voie située sur la parcelle cadastrale DR 213, prenant accès sur le Chemin des Combes, à l'angle Sud Est de la résidence « Le Bel Air », à savoir, « **RUE DU BON AIR** ».

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux.."

Accusé de réception préfecture**Objet de l'acte :**

DCM N.06-1 - QUARTIER DES COMBES - DÉNOMINATION D'UNE VOIE "RUE DU BON AIR"
- APPROBATION -

Date de transmission de l'acte : 17/10/2017

**Date de réception de l'accusé de
réception :** 17/10/2017

Numéro de l'acte : DCM2575-17 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20170929-DCM2575-17-DE

Date de décision : 29/09/2017

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes